



COMPTE – RENDU DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2010
DE LA COMMISSION « GESTION QUANTITATIVE »

RÉUNION N°3 RELATIVE À LA PERÉNISATION DE LA GESTION
VOLUMÉTRIQUE DE L'EAU D'IRRIGATION

Ordre du jour de la réunion

- Examen du compte-rendu de la réunion du 2 avril ;
- État de la ressource en eau ;
- Campagne 2010 : premiers retours ;
- Étude pour la détermination des volumes prélevables pour les usages autres que l'irrigation :
 - Rappel du contexte de l'étude ;
 - Avis de la commission ;
- Questions diverses.

Étaient présents :

AUDONNET Serge (Maire de Bessais le Fromental), BARACHET Gérard (Vice-président de la FDAAPPMA 18), BARRE André (Président de l'ARECABE), BOUGRAT Patrick (FDGEDA), CADORET Vincent (Animateur du SAGE Yèvre-Auron), CHERON Yves (Administrateur de Nature 18), CHIGOT Dominique (Hydrogéologue, Eau et Industrie), DELEUZE Jean-Marie (Maire de Verneuil, Vice-président de la CLE), DENNETIERE Jean-René (ONEMA), LAINÉ Pierre (Secrétaire-adjoint de la Chambre d'agriculture du Cher), LE CLOITRE Emmanuel (DDT 18, BGRE), PARÉ Michel (AMB), PASQUIER Ludivine (Eau et Industrie), PETITGUYOT Thomas (Chef de la MISE 18), SENNEQUIER Michel (Union Départementale des Syndicats d'Irrigants et de Gestion des Eaux du Cher).

1. Examen du compte-rendu de la séance précédente, date de la prochaine réunion

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

2. État de la ressource en eau

M. Leclotire présente l'état des ressources en eau au 15 juin.

Pour les trois piézomètres indicateurs de l'état de la ressource en eau au 15 juin suivis dans le cadre de la gestion volumétrique, les niveaux sont dans la moyenne.

Sur les autres bassins du département, on constate que les niveaux sont très bas, et pour certains en dessous des minimum connus.

Concernant les débits en rivières, les niveaux sont au dessus des seuils fixés, la situation est donc satisfaisante pour le moment.

M. Petitguyot précise que le régime de vidange des nappes cette année est proche de celui de l'année 2009.

3. Campagne 2010

Depuis le début de la campagne d'irrigation le 1^{er} avril, on constate quelques irrigation sur les pois et les céréales. De manière générale, les irrigants sont attentifs et les pluies de ces derniers jours ont permis de limiter les apports.

Concernant les températures, le retard de ces dernières semaines a été globalement rattrapé du fait d'un bon rayonnement au début du mois de juin.

Il est noté que les précipitations importantes (230 mm depuis début mai) sur la tête de bassin versant de l'Airain ont permis de soutenir les débits de l'Yèvre et de l'Airain.

M. Petitguyot rappelle que la convention de mutualisation des volumes non consommés au 1^{er} juillet entre les irrigants du bassin versant des Rampennes a été reconduite à l'identique cette année. Il précise que ce mode de fonctionnement semble satisfaisant et que cela pourrait être appliqué à d'autres bassins versants par l'organisme unique du bassin versant Yèvre-Auron qui vient d'être désigné.

4. Étude volumes prélevables pour les usages autres que l'irrigation

Le rapport d'étude avait été transmis aux membres de la commission avec les convocations.

M. Chigot et Mme Pasquier présentent la méthode choisie pour la détermination et les résultats aux membres de la commission.

Essentiellement, il s'agissait de déterminer les volumes prélevables pour l'alimentation en eau potable et l'industrie.

Un rappel sur la consommation d'eau du Canal de Berry a été fait mais il est précisé qu'il est aujourd'hui impossible de la quantifier précisément.

La proposition faite par le bureau d'étude est de retenir comme volume prélevable annuellement :

- La moyenne des volumes consommés sur les 5 dernières années pour l'AEP
- La moyenne des volumes consommés sur les 4 dernières années pour l'industrie

Cette proposition reçoit un avis favorable des membres de la commission compte tenu du fait que cette hypothèse avait été retenue au moment de la détermination des volumes prélevables pour l'irrigation.

Concernant le Canal de Berry, M. Sennequier estime que l'évaporation sur le Canal est plus importante que la valeur avancée dans le rapport. Une mention des références utilisées sur ce point sera faite par le bureau d'étude.

Il est de plus indiqué que les volumes prélevés par le forage du golf de Bourges (classé ICPE) n'avaient pas été pris en compte dans l'étude. Une correction sera faite sur ce point.

5. Volume prélevable sur le bassin versant de l'Yèvre à l'aval de Bourges

C'est le dernier bassin versant sur lequel le volume prélevable pour l'irrigation doit être déterminé.

Sur ce bassin versant, le déficit quantitatif est moindre que pour les autres bassins déjà en gestion volumétrique : le QMNA5 est supérieur au 10^{ème} du module. Les étiages observés y sont normaux (peu marqués) à la différence des bassins de l'Yèvre à l'amont de Bourges et de l'Auron.

Sur la base de ces éléments et de ceux évoqués lors de la réunion précédente de la commission, il est proposé que le volume prélevable soit défini comme étant le volume moyen consommé ces 10 dernières années.

Cette proposition reçoit un avis favorable de la commission et un travail conjoint DDT/Chambre d'agriculture permettra de proposer ce volume lors de la prochaine réunion de la commission.

Sommaire

Ordre du jour de la réunion.....	1
1. Examen du compte-rendu de la séance précédente, date de la prochaine réunion	2
2. État de la ressource en eau	2
3. Campagne 2010	2
4. Étude volumes prélevables pour les usages autres que l'irrigation.....	2
5. Volume prélevable sur le bassin versant de l'Yèvre à l'aval de Bourges	3
Sommaire	4